RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté du

portant nomination du directeur de l'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-2 à R. 812-24 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu l'avis de vacance de l'emploi de directeur de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, publié au *Journal officiel* du 30 mai 2021 ainsi que sur le site internet de la place de l'emploi public ;

Vu la demande de l'intéressé ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg en date du 19 novembre 2021;

Arrête :

Article 1er

M. Jean-Marc WILLER est nommé directeur de l'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg à compter du 10 janvier 2022.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 5 janvier 2022

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche



Valérie Baduel